



## Syndicat Départemental CGT FAPT d'Indre & Loire

18 rue de L'Oiselet  
37550 Saint Avertin

☎ : 02-47-38-55-10 – FAX : 02-47-38-55-03.  
e-mail : cgtptt37@wanadoo.fr

---

Saint Avertin, le 2 juillet 2012.

Communiqué de presse.

La CGT FAPT 37 condamne fermement la perquisition faite, par la police, dans les locaux de SUD PTT 36-37. Ceci, suite à un dépôt de plainte du directeur de la DOTC Touraine-Berry, comme nous condamnons tous les licenciements et sanctions infligés par le DOTC depuis son arrivée en Indre et Loire, à l'égard de militants syndicaux.

Il est clair que ces tentatives d'intimidation visent à essayer de freiner les ardeurs revendicatives, au moment où le mécontentement est général dans notre profession.

Plutôt que de perdre son temps à vouloir criminaliser l'activité syndicale, le DOTC devrait très rapidement mettre en application les directives du Président de La Poste qui font suite aux nombreux drames humains.

La CGT FAPT 37 exige que le droit syndical, le droit de manifester, le droit de contester soit rétabli dans notre profession, ainsi que partout en France.

En s'attaquant à une organisation syndicale, c'est l'ensemble des postiers que le DOTC veut museler.

Le secrétaire général  
de la CGT FAPT 37

Yvan Wehdeking